

Assomption-Lübeck : PROJETS SPECIFIQUES D'AIDE AU TRAVAIL PERSONNEL
pour 2008-2009 DE LA 6EME A LA TERMINALE

		<i>SUR INDICATION DES PROFESSEURS</i>		<i>SUR CHOIX DES ELEVES ou DEMANDE DES FAMILLES</i>	
		Groupes désignés	Suite au conseil de classe		
CYCLE 1	Observation des enfants Rencontres avec les parents	Dépistage Demandes de bilans (auditif, orthophonique, psychomoteur)			
CYCLE 2	Observation des enfants Rencontres avec les parents	Demandes de rééducation en orthophonie, ou suivi psychomoteur, ou psychologique	Sur temps scolaire :	Hors temps scolaire :	
CYCLE 3	Observation des enfants Rencontres avec les parents	Demandes de rééducation en orthophonie, ou suivi psychomoteur, ou psychologique	Remise à niveau en lecture orale et en compréhension Aide en numération ou en raisonnement Aide au passage à l'écrit. Avec l'aide de	Etude dirigée ou soutien scolaire personnalisé Points réguliers avec les parents : directrice, enseignants et enseignante spécialisée	
6EME	*Soutien hebdomadaire Français/mathématiques et méthodologie pour une durée de 5 à 7 semaines (par professeurs et anciens profs ; groupes de 8 élèves)	Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire ou étude dirigée (2 fois par semaine)	Etude du soir		
5EME	Méthodologie avec le professeur principal	Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire (2 fois par semaine)	Etude du soir		
4EME	* Français "spé" pour les élèves ne faisant pas de latin (Aide méthodologique en Français) * Méthodologie avec le professeur principal	Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire (2 fois par semaine)	Etude du soir		
3EME	*Français "spé" pour les élèves ne faisant pas de latin (Aide méthodologique en Français) * en 3ème C, heure de méthodologie avec le professeur principal	Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire (2 fois par semaine)	Etude du soir		
2nde	*Aide en français (par groupe de 8 élèves) *Aide méthodologique : le lundi 13h40 à 14h45 pour les 2A-B-C-D	Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire (2 fois par semaine)	Etude du soir		
1ERE	En 1ère ES/S, 1h/semaine de méthodologie avec le coach de l'équipe	* Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire au CDI (2H par semaine) * Heures d'aide individualisée caochée par un adulte	* Contrat de travail au CDI (jusqu'à 19h) * En liaison avec professeur principal ou DE, possibilité de suivi personnalisé régulier (par période ou trimestre)		
TERM	En Term ES/S 1/2 heure de méthodologie avec le coach de l'équipe	* Pour les élèves ayant un avertissement de travail : étude obligatoire au CDI (2Hpar semaine) * Heures d'aide individualisée caochée par un adulte	* Contrat de travail au CDI (jusqu'à 19h). * En liaison avec le professeur principal ou la Directrice des Etudes, possibilité de suivi personnalisé régulier (par période ou trimestre)		